

Les Libanais en Afrique francophone

par J. Binet

Dans les villes de l'Afrique de l'Ouest, la présence de commerçants étrangers frappe l'observateur. A Dakar, des Maures tiennent le commerce de détail des denrées courantes. A Abidjan, des "Nagots" nigériens ont un rôle semblable. Ailleurs ce sont des Dahoméens ou des Sénégalais. A un niveau plus élevé, les Grecs tiennent une place essentielle dans le commerce au Cameroun et, naguère encore, au Zaïre. A Kinshasa les Portugais ont encore en main des positions importantes, de même qu'à Brazzaville. Dans l'Afrique de l'Ouest les Libanais constituent un groupe caractéristique.

A) *Qui sont-ils ?*

Leur présence est ancienne. En 1895 un immigrant est signalé en Sierra Leone. Les premiers implantés en Afrique francophone l'ont-ils été à Conakry ou à Dakar? En 1897 il y en a 18 à Conakry et 10 au Sénégal.¹ Les chiffres progressent rapidement: en 1923 ils sont 2152, en 1936 4523 en A.O.F.² Après 1945, les cadences d'arrivées s'accroissent. Pour 1960 Elie Safa³ donne les chiffres suivants:

Sénégal	10.000	Nigéria	6.200
Soudan (Mali)	1.300	Ghana	2.300
Guinée	3.000	Libéria	600
Côte d'Ivoire	2.000	Sierra Leone	3.000
Togo	200	Gambie	700
Dahomey	100	Guinée Port.	1.100
Niger	150		
Cameroun	150		13.900
A.E.F.	300		
	<hr/>		
	17.200		

Soit 16500 pour les Etats héritiers de l'AOF. Faute de statistiques complètes, il faut se contenter de ces chiffres qui restent approximatifs.

Il s'agit d'une population stable: le nombre total de ceux qui sont venus en AOF entre les deux guerres n'excède pas de plus de 25 % la population résidente. Mais, en 1936, le sex ratio très perturbé montre bien qu'il s'agit d'immigrants non encore fixés. Le nombre des sujets nés sur place est faible (192). Parmi les sujets nés à l'étranger, hors des Etats du Levant, il faut souligner que 164 hommes et 63 femmes viennent de pays africains (Sierra Leone, Nigéria, Gambie). Cela prouve que les liens familiaux dépassent les

frontières de l'époque. La présence de 125 hommes et de 35 femmes nés en Amérique (Brésil et Argentine surtout) est peut-être plus intéressante car elle laisse présager des courants d'influences inattendues.⁴

95 % de ceux que l'on appelle Libano-Syriens sont en réalité des Libanais et la très grande majorité sont chrétiens maronites. Les Chiïtes et les Druzes fournissent le reste. Quant aux lieux d'origine, on peut estimer que selon les chiffres de Desbordes, en 1936, Beït Chebab fournit 35 %, Sour 25 %, Beyrouth 20 %, Cab-Elias 13 %, et Nabatieh 5 %.⁵ La répartition par Etat d'implantation montre qu'en 1936 le Sénégal est le centre le plus important. La Guinée vient ensuite. La Côte d'Ivoire a une faible population libanaise malgré son activité économique déjà grande. Au Soudan, deux facteurs ont probablement empêché le développement d'une migration libanaise importante: d'une part le pays est pauvre, d'autre part, l'économie d'échange est traditionnelle et certaines populations y sont, de longue date, spécialisées dans le négoce (Sarakolés, Dioulas). Les mêmes facteurs ont joué au Niger et surtout au Dahomey. (La Haute-Volta est alors intégrée à la Côte d'Ivoire.) De 1945 à 1965, les immigrants s'installent. Ils font venir leurs familles. Dans les années plus récentes pourtant, il semble qu'une certaine proportion d'hommes restent seuls.

Depuis l'époque des indépendances, des changements importants ont bouleversé la carte. Au Sénégal, si le commerce libanais de Dakar conserve son dynamisme, celui des agglomérations provinciales et de la brousse s'est transformé. L'achat des arachides par un organisme gouvernemental modifie profondément les données économiques en réduisant de 50 % le chiffre d'affaire des commerçants. En Guinée, au Mali, les difficultés d'approvisionnement, la situation monétaire et une certaine atmosphère de méfiance expliquent des départs. En Côte d'Ivoire, par contre, le nombre des Libanais, des Syriens et des Egyptiens a beaucoup augmenté. Il est probable que le même phénomène s'est produit au Dahomey puisque la présence de ce groupe motivait une intervention gouvernementale. Enfin, au Gabon, une colonie de plus de 1000 personnes, groupée uniquement dans les villes de Libreville et Port-Gentil, s'est créée depuis moins de 10 ans. Questionné en juin 1975, un de mes correspondants m'indiquait que leur nombre s'accroissait régulièrement, que cette accélération de l'immigration n'était pas la conséquence des mesures discriminatoires prises à leur égard dans d'autres pays, mais que les événements du Liban agissaient sur ce processus.

B) Rôles et Activités des Libanais

On pense souvent que les Libanais se limitent aux activités commerciales. Les choses sont plus complexes et ont évolué au cours des années. Les pionniers qui ont débuté en 1900 connaissent des conditions de vie très pénibles. Colporteurs, ils vendent des bijoux fantaisie ou des tissus. Boutiquiers, ils vivent dans une médiocre case de paille, couchant sur leur comptoir. Leur niveau de vie, selon toutes les descriptions, est analogue à celui des autochtones. Dès qu'ils le peuvent, ils font venir leur famille et

des compatriotes, formant ainsi un réseau commercial de plus en plus cohérent. Avec le succès, leurs entreprises se transforment, se développant de boutiques en succursales et se diversifient, des tissus à l'hôtellerie ou à l'alimentation. On croit souvent que les Libanais sont uniquement commerçants et s'enrichissent en parasites. En réalité on trouve parmi eux des cultivateurs. Il y avait en Guinée, en 1958, plus de 50 planteurs de bananes libanais. La première usine de textile du Cameroun, la première usine de plastique de Conakry ont été fondées par des Libanais.⁶ Les investissements immobiliers sont importants. Certains s'orienteront vers des industries alimentaires, créeront des ateliers de confection, des entreprises de transport. En 1975, une étude sur Dakar confirme la répartition que donnait déjà un ouvrage de 1938: Des 374 entreprises libanaises employant au total 1895 personnes en 1967, 74 % étaient de commerce, 10 % de services, 8 % de transports, 5 % de l'industrie.⁷

Il faut souligner combien ces hommes sont souples, capables de s'adapter aux circonstances. Ambitieux, économes, énergiques, ils sont venus pour escalader l'échelle sociale et ils y parviennent. Les grands-pères ont été colporteurs, les pères ont été boutiquiers, les fils font l'import-export ou créent des industries. En même temps ils entraînent, semble-t-il, dans leur sillage, l'ascension d'une bourgeoisie noire: Beaucoup de villages ont maintenant leur boutiquier africain.

Commerçants, acheteurs de produits, les Libanais ont été regardés avec suspicion. L'administration coloniale faisait pression pour qu'ils investissent sur place les bénéfiques faits dans le commerce. Aussi ont-ils diversifié leurs activités. L'évolution même du commerce l'exigeait. Si les commerçants n'investissent pas ils n'offrent pas de garanties; les faillites sont sans remède. Avec l'évolution de la clientèle, d'ailleurs, le cadre doit se transformer; aux boutiques qui se contentaient de hangars succèdent, même en brousse, des constructions en dur avec vitrines, présentoirs, étalages. Mais, très vite, chacun s'est aperçu que les investissements immobiliers étaient profitables (maisons à étages, appartements de bon "standing", loués à des Européens ou assimilés). Les modalités de construction ont beaucoup varié selon les temps et les lieux. Citons à titre de curiosité celles en usage au Gabon: le propriétaire libanais se fait payer une avance de 6 mois de loyer. Avec ce capital il entreprend la construction. Dans d'autres cas, si le propriétaire gabonais refuse de vendre, l'homme d'affaires libanais obtient, sans acte écrit d'ailleurs, l'usage du sol pour 10 ans. Il construit sur ces terrains et conserve les loyers. Dix ans plus tard, le terrain et ce qui a été bâti dessus font retour au propriétaire gabonais. Le taux élevé des loyers permet ces spéculations, tant que dure la prospérité et l'afflux des Européens qui entretiennent le besoin de logements.

Les Libanais ont effectué d'importants investissements dans les transports. Cela les mènera-t-il, à travers les garages à une production industrielle ?

De même que les premiers commerçants européens en Afrique vendaient des objets alors rares (perles de verre ou bijoux de fantaisie), les premiers colporteurs libanais, au début du XXème siècle, étaient également marchands

de raretés, d'objets de "luxe". C'est de ce "luxe", de ce superflu, à prendre les choses strictement, qu'est né le commerce international en Afrique. Dans la mesure où il existait, le commerce des denrées nécessaires à la vie était, au contraire, aux mains des négociants appartenant aux ethnies africaines. Ainsi, à Dakar, haricots ou céréales sont encore achetés et vendus par des marchands toucouleurs, les Libanais se spécialisant dans les tissus et, particulièrement dans les soieries, mousselines, lamés, tous produits de luxe.

Presque partout, les Libanais ont pris une part dominante dans des commerces liés à l'alimentation, mais à une alimentation de luxe, type européen (légumes, conserves). Ils ont également conquis restauration et hôtellerie et ont pris une part importante dans les industries alimentaires.

On le voit, tous ces secteurs sont liés à une clientèle ayant un niveau de vie européen. Gênés lorsque des coopératives étatiques leur enlèvent l'achat des produits du crû, contraints de se replier vers les villes principales, les Libanais pourront-ils survivre au départ des Européens ? La croissance d'une catégorie sociale d'autochtones ayant un niveau de vie comparable à ces derniers leur permettra-t-elle de retrouver la clientèle dont ils ont besoin ? Dépayés, les immigrés vivent en petites communautés familiales. La vie d'associations solides s'est toujours montrée impossible. Toutes les organisations amicales, charitables, culturelles au sein desquelles les Libanais auraient pu se rencontrer ont achoppé devant l'individualisme ou la mésentente. Lorsque l'on connaît la situation religieuse du Liban, où tous les schismes, toutes les hérésies du Christianisme ont trouvé des échos et côtoient celles de l'Islam, on ne peut s'étonner. Division des croyances, diversité des cultures et des traditions historiques: on comprend aisément l'individualisme et la difficulté de faire vivre des associations.

Pourtant une entr'aide existe. La solidarité qui règne dans la société libano-syrienne est, à elle seule, un facteur de réussite. "Les millionnaires libanais, très nombreux à Abidjan, interviennent quelquefois pour garantir des prêts consentis à leurs compatriotes. De nombreux commerçants n'ont même pas besoin de l'intervention des banques, ils reçoivent d'importants prêts des autres. De telles choses sont inconnues dans les milieux commerciaux africains." ⁸

La solidité des familles et le contrôle social sont bien marqués. La délinquance est très rare en milieu Libanais. Quant à la moralité professionnelle, elle est parfois suspectée: dureté, spéculation, fraude. Des campagnes de presse très violentes ont été montées contre les Libanais (pendant la période 1945-1950, en particulier, à Dakar). Quand on cherche à préciser les faits, ils se révèlent inconsistants. Les faillites sont rarissimes. Au Ghana, en 1964 et 1965, des commissions d'enquêtes sur les fraudes et irrégularités dans le commerce semblent avoir relevé des faits à l'encontre des pouvoirs publics, à l'encontre d'hommes d'affaires ghanéens ou indiens, mais aucun contre les Levantins.⁹

Dans le domaine politique et social la situation est complexe. Selon les circonstances, les commerçants, ou les journalistes français parlaient jadis de "Syriens", mal considérés, suspects de fraudes et de spéculations, ou de

“Libanais” agents de l'évolution économique. Après les indépendances, l'ambiguïté demeure. Mr Assane Seck estime que “les Libano-Syriens constituaient, pour les Français, des auxiliaires intéressants”¹⁰ mais en même temps, il pense que “la concurrence libano-syrienne s'est beaucoup renforcée depuis que, avec l'indépendance, la solidarité afro-asiatique a élevé leur position face aux Français”.¹¹ Dans une publication sur Abidjan Mr Asseypo Diambra-Hauhout souligne les relations amicales entre les immigrants libanais et les leaders du RDA: “On est loin de prendre ici des mesures semblables à celles du gouvernement gabonais qui a limité le rôle monopoleur des Levantins aux commerces de gros et de demi-gros. Cela n'est pas un hasard, car les expatriés libano-syriens se sont établis en Côte d'Ivoire et en particulier dans la région d'Abidjan, depuis longtemps; ils ont pour la plupart aidé les dirigeants actuels dans leur lutte contre les excès colonialistes. C'est d'ailleurs cette attitude qui, jointe aux succès professionnels, a entretenu des rapports pendant longtemps hostiles entre Libano-Syriens et les ressortissants européens.”¹²

Les discours de Sékou Touré reprennent les mêmes thèmes. Lorsque furent lancés les grands procès contre les personnalités libanaises du pays, le Président prit la peine d'expliquer les liens d'amitié qui l'avaient uni à ces hommes.

Le lecteur européen, habitué aux calculs rigoureux et à la froideur inhumaine des décisions doit se souvenir que les relations, en Afrique, sont marquées par l'affectivité. L'économie n'est jamais un objectif en soi. Aussi ces alliances ou ces amitiés ont autant d'importance que les intérêts matériels à quoi nous réduisons toute chose.

C) Causes et Conséquences

Vues du côté libanais, la conséquence, et la cause, première de la migration en Afrique sera un enrichissement des personnes et un envoi de fonds vers le Liban. Les bénéfices du commerce libanais sont-ils importants? Selon une étude faite à Bouaké, les postes de la comptabilité sont comparables à ceux qui caractérisent le commerce européen ou le commerce coopératif. La marge en % du chiffre d'affaire serait: ¹³

Entreprise européenne:	gros	8
	demi-gros	12
	détail	16
Entreprise libanaise:	demi-gros	16
	détail	23
Entreprise africaine:	moderne	28
	boutique-ville	32
	boutique-village	35
	colporteur-marché	32

Il reste évident que les Libanais envoient de l'argent à leur famille. Les

chiffres sont trop divers pour que l'on puisse en avancer sans des calculs précis. Mais le rôle des Libanais d'Afrique ne doit pas être déterminant dans l'équilibre financier du pays, compte tenu de l'importance des colonies libanaises d'Amérique. Les conséquences culturelles sont plus inattendues. En 1958, pour l'ensemble Libano-Syriens de l'AOF, le pourcentage de personnes munies de diplômes divers, bien que trois fois moindre que celui des Français était cependant non négligeable: ¹⁴

	Libanais et Syriens	Français et étrangers
CEP	13,6	30,1
BEP	3,2	15,9
BAC	2,2	13,7
DES	0,4	6,5
CAP	0,3	6,2
Autre	0,4	3
Sans diplôme	79,9	24

Dans les milieux chrétiens ouverts de longue date vers l'extérieur, la transformation culturelle n'a pas été très forte, mais pour les Chiïtes ou les Druzes elle est considérable. Ces groupes, montagnards de traditions religieuses originales, parfois persécutés par les Musulmans orthodoxes, étaient repliés sur eux mêmes, réfugiés dans des montagnes lointaines à l'écart de tout mouvement culturel.

Des mouvements modernisants, comme le Ba'haïsme ou la Ahmadiya, ont pris en Afrique une importance qu'ils ne semblent pas avoir dans leur pays d'origine. Les commerçants libanais ou pakistanais n'en sont-ils pas les relais? Dans un mémoire sur *Le mouvement Ahmadiya*, Melle. Thibaut relève l'importance de l'Afrique de l'Ouest pour ce groupe. "La Ahmadiya possède 40 mosquées en Sierra Leone, 40 en Nigéria, 162 au Ghana, 20 en Afrique Orientale, 34 en Indonésie, 2 en Malaisie, 1 en Syrie, 3 aux USA." ¹⁵ Le christianisme semble être l'objet de ces efforts missionnaires comme l'indique un livre publié par Mirza Mubarak Ahmad (Our Foreign Missions): "Ici en Afrique Occidentale, le mouvement Ahmadiya progresse à un tel rythme que les chrétiens, leur cible réelle, ont lancé un cri d'alarme. Ils semblent ne savoir que faire." ¹⁶

Le Ba'haïsme s'efforce également de faire des prosélytes. Il insiste sur son caractère international et sur son aptitude à unifier les grandes religions: "La Révélation est un phénomène progressif et continu" indique un tract diffusé par quelques Libanais d'Abidjan.

Il n'est pas interdit de penser que la migration, en sortant de leurs frontières, les montagnards chiïtes, leur a fait prendre conscience des dimensions mondiales des problèmes religieux et a activé chez eux les tendances modernistes.

Vue du côté Africain, la réussite des Libanais amène une réaction de défense contre l'exportation des capitaux. Des gouvernements ont exigé que des investissements importants soient effectués sur place. Sous le titre "Inves-

tissez, investissez!”, *Jeune Afrique* du 7 avril 1973 écrit: “Le 6 février, le commandant Kerekou sommat les communautés libanaise, syrienne, pakistanaise et indienne de présenter dans un délai d’un mois des projets d’investissements ‘dignes de ce nom’, au lieu de monopoliser le petit commerce au détriment des nationaux et de détenir les records des transferts clandestins de capitaux.”¹⁷ L’exemple du Dahomey est intéressant parcequ’il laisse supposer l’existence d’une communauté indo-pakistanaise dont on n’avait jusqu’alors aucune connaissance.

Une jalousie peut naître si les Africains ont l’impression de se heurter à des monopoles, de se trouver exclus de fonctions commerciales. Certains états s’efforcent de lutter contre cette situation. Mais pour ce faire, il faut voir clairement les causes de la réussite du commerçant. Ce serait fausser le problème que de se limiter aux Libanais. Grecs, Portugais, Nigériens ou Maliens, Haoussas ou Fezzanais, Indiens peut-être demain, ont rempli ou rempliront un rôle qui n’était pas tenu. Dans une partie du continent, l’économie d’échange n’existait pas. Chaque groupe familial vivait en autarcie. Un tel contexte culturel ne préparait pas la population à participer à une économie mercantile. Dans toute l’Afrique d’ailleurs, les coutumes familiales sont peu propices à l’entreprise commerciale: chaque membre de la famille étendue croit avoir des droits sur la boutique de son parent; le droit successoral coutumier ne permet guère qu’une entreprise survive à son fondateur . . . D’où le succès des peuples habitués au commerce. D’où également le succès des “étrangers” qui, en quittant le terroir coutumier, ont acquis une liberté d’action qui leur permet de commercer, d’investir.

Certains états l’ont compris et, pour remplacer les commerçants étrangers, ils s’efforcent de sélectionner, de former, de soutenir des “entrepreneurs” autochtones.

D) *Lignes d’évolution*

Une bourgeoisie africaine est en train de se former. Peut-être y eut-il jadis, au XIX^{ème} siècle, un mouvement comparable, mais à une échelle infiniment moins grande. Les héritiers de ces anciens “traitants” ont fourni les cadres de la fonction publique et les cadres politiques. On peut espérer que, dans une élite plus nombreuse, toutes les fonctions sociales et économiques pourront trouver les cadres nécessaires.

Devant cette concurrence autochtone, le commerçant étranger devra se replier. D’ailleurs, la plupart des états ont organisé des secteurs “socialistes” qui concurrenceront le commerçant libre. Ceux-ci, dans une large proportion, sont passés du petit commerce intuitif à la technique commerciale qui exige une connaissance comptable, fiscale, financière. Devenus importateurs et exportateurs, ils seront éliminés de cette fonction par des offices d’exportation ou par des hommes d’affaire africains. Il n’est pas exclu que des Indiens ou des Pakistanais, chassés d’Afrique Orientale, ne cherchent à s’introduire dans le circuit et n’empêchent les Libanais de trouver une zone

d'action dans l'industrie. Quant aux Chinois actuellement assistants techniques, ne se fixeront-ils pas ?

Mais une occasion nouvelle va peut-être se présenter. Le pétrole a fourni aux Arabes des capitaux énormes. Leur volonté de se hisser au niveau mondial va les entraîner à investir ces capitaux dans le monde entier et, en particulier, dans le Tiers-monde où ils souhaitent se créer une place de leaders. On l'a vu déjà à propos des votes de l'ONU, le monde arabe veut s'appuyer sur l'Afrique. La création des diverses "banques de développement" le montre. La "Banque Islamique de Développement" participe au développement d'états ou de communautés islamiques en pays non-musulmans. Tchad, Mali, Mauritanie, Nigéria, Sénégal, Liban ont signé l'accord. La création d'une "Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique" a été décidée en 1973 au sommet des non-alignés. Le Liban a été un des premiers souscripteurs. Des états pétroliers, Koweït, Arabie Séoudite, Lybie ont, en outre, lancé des prêts en faveur de divers projets.

On peut penser que pour gérer et contrôler toutes ces opérations, des Libanais ou des Syriens immigrés en Afrique seront particulièrement désignés. Arabes de langue, formés par l'école française ou anglaise, des jeunes gens, petits-fils ou arrière petits-fils des colporteurs de jadis pourront jouer un rôle éminent. Aux postes de décision, dans ce que l'économie moderne a de plus abstrait, ils parachèveront la mise en valeur, entamée, à une échelle si modeste, par leurs ancêtres.

Notes

1. Jean-Gabriel Desbordes, *L'Immigration Libano-Syrienne en Afrique Occidentale Française*, Poitiers, 1938, p. 17.
2. *Ibid.*, pp. 17-18.
3. Elie Safa, *L'Emigration Libanaise*, Beyrouth, 1960, pp. 119-120.
4. Desbordes, pp. 32-33.
5. *Ibid.*, p. 35.
6. Jean et René Charbonneau, *Marchés et Marchands d'Afrique Noire*, Paris, 1961, p. 99.
7. Rita Cruise O'Brien, "Lebanese Entrepreneurs in Senegal: Economic Integration and the Politics of Protection", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 57, XV-1 (1975), p. 109.
8. Asseypo Diambra-Hauhouot, *Commerce de détail dans l'agglomération d'Abidjan*, Abidjan (Université d'Abidjan, Institut de Géographie Tropicale), Janvier 1973 (ronéo) p. 20.
9. Peter C. Garlick, *African Traders and Economic Development in Ghana*, Oxford, 1971, p. 80.
10. Assane Seck, *Dakar*, Paris (Documentation française, 6 juillet 1968), p. 86.
11. *Ibid.*, p. 84.
12. Diambra-Hauhouot, p. 18.
13. Lê Châu, "Le commerce dans la région de Bouaké (Côte-d'Ivoire)", *Cahiers O.R.S.T.O.M., Série Sciences Humaines*, Vol. III, no. 3 (1966), p. 54, tableau 7.
14. Etude faite auprès du Service de Documentation INSEE.
15. A. Thibaut, *Le mouvement Ahmadiya*, Paris (CHEAM) 1964, (ronéo) p. 40.
16. *Ibid.*, p. 45.
17. *Jeune Afrique*, 7 avril 1973, p. 21.